Saint Nazaire, le 16 septembre 2019

S A L A I R E S , R E T R A I T E S , E M P L O I S
P U B L I C / P R I V É : M Ê M E C O M B A T

Reculer l'âge de départ à la retraite et baisser le montant des pensions, voilà une idée qui fait son chemin dans les milieux patronaux depuis le début des années 90. En cette rentrée, le gouvernement tente de remettre le couvert, à nous tous de le stopper !

Qui peut tenir jusqu'à 64 ans ?

Aux chantiers, bon nombre de salariés « chantiers » ou sous-traitants ne s'imaginent pas faire de vieux os dans l'entreprise jusqu'à 64 ans. Tout le monde sait que c'est physiquement impossible pour la plupart des métiers. Et totalement absurde, vu le taux de chômage des jeunes ici ou ailleurs !

La direction, elle-même en réunion ne sait pas trop quoi répondre lorsqu'on lui pose la question : « qui peut tenir jusqu'à 64 ans ? ». Elle répond que les conditions de travail se sont améliorées…et change vite de sujet devant l'effarement provoqué par cette réponse.

Alors, oui il y a des raisons d'être en colère et de se mobiliser, car c'est avec notre peau qu'ils jouent.

Sans compter que l'idée que l'espérance de vie s'allonge de génération en génération se heurte ici avec les conclusions d'un récent rapport santé annonçant une **surmortalité de 28% liée au cancer sur le bassin nazairien pour les moins de 65 ans.**

Fumée de soudure, rejet de particules fines, solvants, peintures et poussières industrielles sont à peine évoquées dans la presse. Avec les pouvoirs publics (et le patronat !), ils mettent surtout en avant l'alcool et le tabac pour expliquer cette surmortalité locale ! Commode, méprisant et surtout pas convaincant !

Pourtant de l'argent pour solutionner tous ces problèmes, il y en a…

Des dizaines de milliards sont donnés chaque année aux grosses entreprises et aux banques, en cadeaux, en allègements d'impôts…sans aucune efficacité pour nos emplois, nos salaires.

C'est aussi à cause de cela que tous les services publics utiles à la population, hôpitaux et médecine du travail, écoles, voiries, transports se dégradent.

Et c'est aussi pour continuer cela que le gouvernement veut diminuer nos retraites sous couvert de l'allongement du nombre d'années de cotisation. **Beaucoup d'ouvriers mourront avant même leur retraite, en ayant pourtant cotisé toute leur vie**.

Encore plus d'argent pour les dividendes reversés aux actionnaires !

Début 2019, les entreprises en France ont versé 46 milliards d'euros à leurs actionnaires en trois mois seulement. Ces dividendes versés en France représentent même 10% des dividendes versés dans le monde.

Le problème n'est pas de s'attaquer aux droits des salariés qui en ont encore, le problème est d'imposer que l'argent et les richesses que nous produisons soient utilisés pour nous et pour notre bien à tous !

- Aucune raison pour un soudeur, un charpentier, un calorifugeur, agent d'entretien… de travailler jusqu'à 64 ans. C'est même plutôt l'inverse !
- Aucune raison pour les travailleurs techniciens ou cadres, qui ont fait des études, et commencé la vie professionnelle plus tard, d'être impacté !

Macron veut diminuer les retraites de tous, comme le montre cette simulation publiée dans le journal « Le Parisien ».

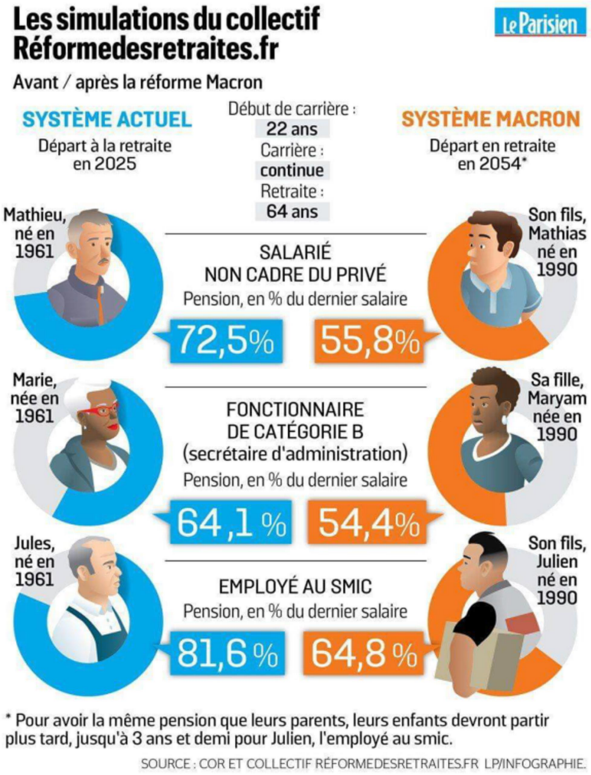

Aucune raison de laisser faire…le 24 septembre, mobilisons-nous !

Pour :

- **CDI et augmentation du taux horaire.**
- **37.5 années de cotisations.**
- **Calcul sur les dix meilleures années.**
- **Départ à 60 ans.**
- **Départ à 55 ans pour les métiers pénibles.**
- **Amélioration des conditions de travail et d'environnement.**

La CGT appelle à une journée de grève et de manifestations partout dans le pays le mardi 24 septembre.

La CGT navale et l'Union Syndicale Multi professionnelle CGT du site appellent l'ensemble des salariés des sites Chantiers de l'Atlantique, sous-traitants et intérimaires à débrayer et faire grève :

Mardi 24 septembre 2019 **(Dès le lundi 23 septembre, pour les équipes de nuit)**

Débrayage à partir de 9h30 pour rejoindre la manifestation

A 10H, PLACE DE L'AMERIQUE LATINE (RUBAN BLEU) St Nazaire

Equipes en quarts : 2h en fin de poste.